

t.311 Bhutan

3003 Berne, le 13 juin 1975

NOTE AU COMITE DE PROGRAMMATIONLignes générales de coopération technique
avec le Bhutan (1975-77)

Le voyage de notre coordinateur au Bhutan a permis de faire le point sur la marche du "Dairy and Forestry Project" que la Coopération technique soutient depuis 1974 et d'envisager les lignes générales de notre coopération avec ce pays au cours des trois prochaines années. Cette brève note a pour but de les soumettre à l'approbation du Comité de programmation, notamment en vue des discussions qui auront lieu en juillet prochain à Berne lors du passage de Dasho Chenkyab Dorji, directeur du département des forêts au ministère du commerce, de l'industrie et des forêts du gouvernement du Bhutan.

Un certain accroissement de notre coopération avec le Bhutan nous paraît justifié, essentiellement pour quatre raisons :

- a) le Bhutan est au nombre des pays les plus pauvres;
- b) il est le seul pays de l'Himalaya dont l'écologie n'a pas encore été profondément perturbée et les autorités paraissent conscientes de la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour protéger l'environnement dans le processus de développement du pays, mesures sans lesquelles la situation se détériorerait assurément de façon irrémédiable au cours des prochaines vingt ou trente années;
- c) le bon démarrage du "Dairy and Forestry Project" et la qualité de nos partenaires (ministre, secrétaire général, directeur de département) permet d'être confiant pour la réalisation de projets dans ce secteur;
- d) la Suisse, notamment grâce aux activités de la Fondation Pro Bhutan, occupe une place un peu particulière au Bhutan; un accroissement de sa coopération ne poserait pas de problème politique particulier.



- 2 -

Résumé du programme prévu pour le Bhutan 1975-77 (en millions de Fr.)

Projets	Engagements			Dépenses		
	1975	1976	1977	1975	1976	1977
1 Dairy + Forestry Proj. 2e phase	1200	--	1200	500	600	600
2 Maladie des yaks 4e phase	--	10	--	--	10	--
3 Téléphérique	--	--	500	--	--	400
4 Mat.invent.forestier	50	--	--	50	--	--
5 Fabrication allumettes	--	500	--	--	400	100
6 Stages forestiers	--	35	--	--	18	17
Total	1250	545	1700	550	1028	1117

Brève description des projets et idées de projet :

1. Dairy and Forestry Project, 2e phase : il s'agit de la poursuite du projet selon le plan initialement prévu. L'engagement est prévu pour deux ans et se répétera en 1977. Les dépenses de la 2e phase débuteront en 1976.
2. Maladie des yaks, 4e phase : l'action entreprise pour lutter contre la coenurosis du yak est un succès à condition qu'elle ne se relâche pas. Le Bhutan n'est pas en mesure d'acheter les tablettes de Yomosan nécessaires à cet effet. Le stock actuel sera épuisé au cours de 1976. Il sera renouvelé pour une période de trois ans.
3. Téléphérique : la région de Sha-Gogona qui est une zone d'extension du Dairy and Forestry Project et où les résultats atteints au cours des dernières années sont très prometteurs, offre avec les deux vallées parallèles de Kothokha et de Phobhigkha un fort potentiel de développement (culture de la pomme de terre, exploitation forestière, lait, etc.) pour autant que la question des voies de communication avec la route Wangdiphodrang-Tongsa soit résolue. L'installation d'un système de transport par câble paraît à première vue la meilleure solution. Il est envisagé de faire mener en 1976 une étude de factibilité technique et économique, payée sur les fonds du Dairy and Forestry Project. Si les conclusions étaient positives, l'achat et l'installation de ce téléphérique pourrait faire l'objet d'un projet complémentaire financé par la Coopération technique. Bien qu'il soit difficile d'estimer le coût d'un tel projet, il serait au moins de Fr. 500'000.-.

- 3 -

4. Matériel pour inventaire forestier : le département des forêts fait faire un inventaire des forêts du Bhutan. Une société indienne a été engagée à cet effet (Payée grâce à l'aide budgétaire de l'Inde au Bhutan). Malheureusement l'avancement du travail est fortement handicapé par l'absence de matériel adéquat en nombre suffisant. Si le département recevait ce matériel, dont le coût est estimé à Fr. 50'000.-, il aurait la possibilité d'exiger de cette société indienne un rendement efficace et ensuite de conduire lui-même un inventaire permanent. La liste de ce matériel peut facilement être établie par nos experts forestiers sur place en collaboration avec le département et l'expert forestier de la FAO. Il s'agit certes d'un petit projet, mais il permet d'accroître l'efficacité d'un autre investissement. Le crédit peut être engagé et dépensé en 1975.
5. Fabrication d'allumettes : le Bhutan possède une modeste fabrique d'allumettes qui satisfait la demande intérieure et exporte en Inde 50 % de sa production. Les installations d'une fabrique d'allumettes sont en vente à Kandersteg (d'autres installations du groupe Terza le sont aussi en Autriche). Si le Bhutan pouvait recevoir ces installations, il pourrait d'une part moderniser et accroître la production de la fabrique existante et créer à l'intérieur du pays une seconde entreprise qui produirait des bois d'allumettes pour lesquels existe un marché en Inde. L'achat, le transport et l'installation de ces machines, ainsi que les services d'un expert pour lancer la production peuvent être estimés à Fr. 500'000.-.
6. Stages forestiers : le chef du département des forêts a exprimé le désir de pouvoir envoyer en Suisse quelques forestiers en stage pratique de perfectionnement afin d'étoffer les cadres du département dans les provinces. L'idée doit encore être précisée; à titre provisoire un engagement a été prévu en 1976.

L'idée de projet, inscrite au programme, visant à la production de chowri (croisement de yak et de vache) - engagement Fr. 150'000. en 1975 - paraît plus facilement réalisable dans le cadre du projet que la FAO vient de commencer en faveur de l'amélioration des yaks et des moutons au Bhutan, que par un projet bilatéral autonome. La question sera soumise à la FAO.

Nous proposons que le Comité de programmation marque son accord à ce programme pour le Bhutan, afin que les démarches nécessaires à la constitution de dossiers de projets puissent être entreprises par les autorités du Bhutan et des spécialistes des secteurs en question. En temps et lieu, les entrées en matière et les propositions de crédit seront présentées.

SECTION ASIE

4 18/11
(H. Joss)